

Compte-rendu de la réunion de la CDAMC du mercredi 11 janvier 2012.



NOMS	Prénoms	Présents	Excusés	NOMS	Prénoms	Présents	Excusés
MACADRE	Bruno	X		DEVILLE	Thomas	X	
DUCROCQ	J Michel	X					
POETTE	Jérôme	X		MOUTIER	Pierre	X	
PATER	Benoît			VIVIEN	Céline	X	
BRIDOUX	Daniel	X		VIVIEN	Bernard		
BLONDELLE	Bernard	X		FLAMME	Morgan	X	

Séance ouverte à 19h00 Le président fait adopter le PV de la réunion du 2 décembre 2011. **Le PV est adopté.**

ORDRE DU JOUR : Stage de Mi saison
Bilan du TIC de la zone nord
Fonctionnement de la CDAMC
Questions diverses

En ouverture de cette première réunion de l'année 2012, le président présente ses vœux aux membres de sa commission et souhaite la bienvenue à Noël Lesage président du comité qui assiste aux débats.

Stage de Mi saison

Le président Bruno Macadré rappelle la proposition émise lors de la précédente réunion ou l'idée était de regrouper en un même lieu le stage de mi-saison des arbitres et OTM et une réunion débat des présidents de club ou leur représentant avec les membres du comité sur l'avenir du basket Axonais, d'où la présence du président du comité afin de finaliser le programme de ce rassemblement.

Le programme est élaboré en commun.

La demi-journée ayant été banalisée à la demande de la CDAMC par la commission sportive, le choix est fait de **convoquer tous les arbitres et OTM départementaux et d'inviter tous les clubs.**

Le président Bruno Macadré est en charge de préparer le courrier qui sera envoyé aux arbitres, OTM et présidents de club.

Céline Vivien se chargera de préparer le programme du stage.

Tous les membres présents s'engagent à être présents au stage pour en assurer l'encadrement.

Bilan du TIC de la zone nord

Aucune remontée pour l'instant de la zone nord sur le comportement et le niveau des arbitres durant ce tournoi.

Fonctionnement de la CDAMC

Le président présente à nouveau à la commission et au président Lesage le travail finalisé du fonctionnement de la CDAMC

Ce document :

- Présente le travail de la commission et précise les fonctions de chacun ainsi que les règles financières appliquées.
- Sera sur le site et sera annexé au règlement intérieur de comité.
- Sera réactualisé tous les ans en fonction des changements et des décisions prises.

Questions diverses

Un point rapide est fait sur les deux formations en cours.

La question des clubs non en règle financièrement est à nouveau abordée.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance.

Fin de séance à 21h00.

Le Président et secrétaire de séance.


Bruno Macadré